



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Promotions au sein du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS)

Normalement organisée durant le rapport annuel de la sécurité publique – à nouveau annulé cette année –, la récente cérémonie de promotion du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) a été l'occasion de promouvoir une partie du personnel à des grades supérieurs et de remercier un officier qui a mis un terme à son activité.

Le mardi 20 avril dernier s'est déroulée à Couvet une cérémonie de promotion à des grades supérieurs ainsi que de remerciements pour un démissionnaire du corps des sapeurs-pompiers du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS).

Comme le rapport annuel de la sécurité publique a été annulé cette année en raison de la pandémie de COVID-19, la cérémonie qui a usuellement lieu à ce moment-là s'est finalement déroulée avec un nombre réduit d'invités afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

L'Etat-major du SDIS a souhaité promouvoir aux grades supérieurs les personnes ayant suivi les formations requises et remercier un officier mettant un terme à son activité au sein du SDIS.

Les sapeur(e)s suivant(e)s ont été nommé(e)s au grade d'appointé :

Gilles Besson	Meri Besson	Francis Déneraud
Nicolas Gueydan	Jérôme Müller	Angela Pellaton-Kiener
Romain Piaget	Valentin Piaget	

Les appointés suivants ont quant à eux été nommés au grade de caporal :

Bryan Mérillat	Claude-Alain Roth	Damien Walther
----------------	-------------------	----------------

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Promotions au sein du service de défense
incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS)**

Le lieutenant Eddy Macuglia a, lui, souhaité mettre un terme à sa carrière au sein des sapeurs-pompiers du Val-de-Travers après 30 années de service.

Son engagement a débuté à St-Sulpice en 1991, il a ensuite suivi avec succès la filière de formation lui permettant d'obtenir le grade de lieutenant en 2005.

C'est avec émotion qu'il a fait part du plaisir éprouvé après chaque intervention en ressentant le sentiment très fort du devoir accompli ; il en a souhaité de même également aux plus jeunes présents.

Le Conseil communal et l'Etat-major du SDIS tiennent à chaleureusement féliciter toutes les personnes précitées pour leur engagement citoyen et leur grand dévouement. Ils leur souhaitent beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction ainsi qu'une retraite bien méritée.

« La vie n'a de prix que par le dévouement à la vérité et au bien »,
Souvenirs d'enfance et de jeunesse, Ernest Renan, 1883.

Val-de-Travers, le 6 mai 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

